

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> février 2011 à la salle du conseil située au 300-A Principale Ouest, Saint-Joseph-de-Kamouraska.**

**Sont présents :** M. SYLVAIN ROY, MAIRE  
RAYMOND FRÈVE, CONSEILLER  
SERGE PELLETIER, CONSEILLER  
PASCAL BOULAY, CONSEILLER  
Arr. 19h40 FERNAND OUELLET, CONSEILLER

**Sont absents :** M. TONY CHAREST, CONSEILLER  
Mme NANCY TREMBLAY, CONSEILLÈRE

Les membres présents forment le quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par M. Sylvain Roy, maire. Mme Ginette Castonguay, directrice-générale, rédige le procès-verbal.

**01-02-2011**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour du 1<sup>er</sup> février 2011 soit adopté en laissant le varia ouvert.

**02-02-2011**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2011**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que le procès-verbal du 18 janvier 2011 soit adopté tel que rédigé.

***ARRIVÉE DE M. FERNAND OUELLET***

**RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait un suivi des dossiers du mois de janvier et informe les élus sur les dossiers à venir.

**RAPPORT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

M. Sébastien Simard, agent de développement, fait un suivi sur les dossiers travaillés au cours du dernier mois et sur l'évolution de ceux-ci. Une rencontre est prévue avec le conseil municipal le 16 février afin de réviser le plan d'action de développement local 2011-2015.

**03-02-2011**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement que les comptes à payer totalisant un montant de 17 697.54\$ soient acceptés et que les salaires du mois de janvier au montant de 4 526.37 \$ soient acceptés.

**RÉSOLUTION D'APPUI - ACQUISITION D'UN TERRAIN PAR GROUPE LABEL**

Reportée à la prochaine séance.

**04-02-2011**

**MODIFICATION À LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que la politique de gestion contractuelle ne s'applique pas pour les achats de fournitures de bureau ainsi que pour les achats déjà autorisés au budget de l'année en cours. La politique ne s'appliquera pas aux achats de 25 000.\$ et moins; sauf si le conseil en fait la demande.

05-02-2011

**DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE RANG 6 OUEST**

Il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement que des soumissions sur invitation, pour la réfection du rang 6 ouest sur une longueur d'environ 1.3 kilomètres, soient demandées par la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

06-02-2011

**APPUI À LA DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE 500.\$ AU FDMK**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Joseph appuie la demande de soutien financier au Fonds de développement des municipalités du Kamouraska pour l'organisation du Festival Boule de Neige qui se tiendra en février 2011.

07-02-2011

**GALA DES MÉRITES**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement qu'un don de 25.\$ soit fait à l'école Chanoine Beudet pour le Gala des mérites 2010-2011.

08-02-2011

**PARTICIPATION FINANCIÈRE AU TRANSPORT ADAPTÉ 2011**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph accepte de payer sa contribution municipale au transport adapté Trans-Apte au montant de 1 105.\$ pour l'année 2011.

09-02-2011

**FORMATION CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS MUNICIPAUX**

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que Mme Ginette Castonguay, directrice-générale, soit autorisée à assister à la séance de perfectionnement des contrats municipaux qui aura lieu le 17 février 2011 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup.

10-02-2011

**RÉSOLUTION CONVENANT DE LA DÉLIMITATION DES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS**

**ATTENDU QUE** le conseil de la MRC de Kamouraska a décidé lors du conseil du 12 janvier dernier d'aller de l'avant dans le projet d'identification des îlots déstructurés (article 59 de la LPTAA) ;

**ATTENDU QU'** que le service d'aménagement de la MRC de Kamouraska a fait parvenir une cartographie des îlots déstructurés potentiels présents sur le territoire de la municipalité le 24 janvier dernier pour fin de validation ;

**ATTENDU QUE** le conseil a fait une vérification des îlots déstructurés potentiels sur le territoire de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska atteste que les îlots déstructurés délimités par la MRC conviennent à la municipalité et peuvent servir de base de négociation entre la MRC, l'UPA et la CPTAQ.

11-02-2011

**DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRIÈRÉS DE TAXES**

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que la liste des contribuables endettés envers la municipalité soit acceptée et que la directrice-générale soit autorisée à procéder selon les procédures prévues au Code Municipal.

12-02-2011

**RÉSOLUTION D'APPUI À L'OPP**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph appuie l'OPP pour le dépôt d'un projet

auprès du député provincial, M. André Simard, en lien avec le support à l'action communautaire.

**13-02-2011**

**CADEAU À MME NANCY TREMBLAY**

Il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement qu'un certificat cadeau de 100.\$ soit offert à Mme Nancy Tremblay, maire suppléante, pour la venue de son nouveau bébé et afin de la remercier pour l'excellent travail qu'elle exécute au sein du conseil municipal.

**14-02-2011**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Raymond Frève, la séance est levée à 21h10.

---

**SYLVAIN ROY, maire**

---

**GINETTE CASTONGUAY, secrétaire-trésorière**

